

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Chantale Roy et Marc Lemieux

Date: 2026-01-11

Bonjour je suis une résidente de Frontenac, voisine de la ville de Lac-Mégantic et je m'intéresse beaucoup sur la future voie de contournement.

Cette voie de contournement m'inquiète beaucoup car j'ai un puit de surface/eau potable et j'ai des inquiétudes à l'effet que le forage et la construction de ce chemin de fer pourrais affecter la qualité et la quantité de l'eau de mon puit car vous aller détruire la nappe phréatique. J'ai présentement une eau de très grande qualité et si dans 5 ans mon eau n'est plus bonne. Qui peut me garantir que j'aurai accès à de l'eau potable sur mon terrain. Est-ce que vous allez défrayer les coûts de forage et me garantir la même qualité d'eau que j'avais avant. Quel seront mes ressources en cas de conflit avec le constructeur. Je demeure dans ma maison depuis 32 ans et je n'ai jamais eu de problème avec mon eau. Mais l'été dernier a été une année très sèche et j'ai dû faire très attention pour ne pas gaspiller l'eau. Dans une rencontre que nous avons eu avec des experts en hydrologie ont m'a très clairement dit que je serai fortement impacté par ce tracé de voie de contournement.

Ma résidence n'est qu'à 0.4 km de cette voie de contournement, j'ai des préoccupations pour un perte de ma qualité de vie et de la tranquillité qui y règne. En plus des multiples problématiques comme le bruit que le train va engendrer, les vibrations, la pollution, il y a le risque réel de la contamination bactériologique et ou chimique de l'eau. Donc un impact majeure su ma santé.

Ce projet n'est aucunement acceptable pour moi, mon conjoint.

Transport Canada doit étudier et réfléchir les multiples autre alternatives que lui ont été proposés au tracé. Et ne pas s'en tenir qu'à un tracé décidé et imposé par le Groupe action Mégantic et les élus de Lac-Mégantic.

Je n'accepte aucun risque à mon eau potable, et à ma qualité de vie. Ce projet n'est pas supporté par la population, l'OTC ne doit pas approuver le projet tel que présenté, il y a bien d'autres alternatives pour le bien de tous.

Les ingénieurs d'Englobe ont clairement dit dans leur rapport d'hydrologie que les études nécessaires pour assurer la sécurité de mon eau potable n'ont pas été faites. Il y a encore beaucoup d'inconnus.

Il y a encore beaucoup trop de questions qui nous sont restées sans réponse de la part de Transport Canada et les élus municipaux.

Merci

Mme Chantale Roy et M. Marc Lemieux